

24 février 2010

Angoulême : La mesure des pollens dans l'air reprend.

ATMO Poitou-Charentes vient de redémarrer la mesure des pollens dans l'air d'Angoulême. Premier résultat : malgré la présence de quelques pollens de noisetier, le risque allergique est très faible.

Chaque année de février à septembre, ATMO Poitou-Charentes compte les pollens présents dans l'air respiré par les Angoumoisins. En effet, certains de ces petits grains microscopiques causent des réactions allergiques pour les personnes sensibles : conjonctivites, rhumes, éternuements... C'est ce qu'on appelle le rhume des foins.



D'après le premier bulletin pollinique diffusé vendredi dernier par ATMO Poitou-Charentes, le risque allergique est très faible à Angoulême (niveau 1 sur une échelle de 5).

Quelques pollens de noisetiers sont déjà présents dans l'air, mais en faibles quantités. Viendront ensuite les pollens d'autres arbres : bouleau, chêne, cyprès, hêtre, platane, saule... La saison la plus problématique est généralement mai-juin avec les pollens de graminées. Ensuite les pollens d'ambrosie devraient clôturer la saison en août-septembre. L'an passé, ils avaient d'ailleurs été nombreux dans l'air d'Angoulême.

Ambrosie à feuilles d'armoise crédit photo : Gérard SULMONT (RNSA)

Pour en savoir plus :

- Bilan de la saison pollinique 2009 en Poitou-Charentes : www.atmo-poitou-charentes.org/2009-Vent-d-Ouest-no56.html
- Bulletin pollinique disponible chaque vendredi sur le site Internet d'ATMO Poitou-Charentes : www.atmo-poitou-charentes.org/-Les-relevés-polliniques-.html
- Abonnement gratuit au bulletin pollinique sur demande : tél 05.46.44.83.88
- Rubrique 'Pollens' du site Internet d'ATMO Poitou-Charentes : www.atmo-poitou-charentes.org/-Pollens-.html
- Réseau national de Surveillance aérobiologique (RNSA) : www.pollens.fr

À propos d'ATMO Poitou-Charentes

Association agréée par le ministère chargé de l'environnement, ATMO Poitou-Charentes constitue un pôle d'expertise et d'information crédible et indépendant dans le domaine de la qualité de l'air. Depuis 30 ans, ATMO Poitou-Charentes est le partenaire privilégié des acteurs de la qualité de l'air de la région. L'association réunit ainsi une soixantaine de décideurs émanant de différents secteurs d'activités. Ce statut collégial, voulu par la loi sur l'air, constitue un gage de transparence pour le public et un carrefour entre les acteurs locaux concernés par la pollution atmosphérique. ATMO Poitou-Charentes est membre de la Fédération ATMO. À ce titre, elle tisse des collaborations techniques avec ses confrères des autres régions et contribue aux travaux du réseau national de surveillance de la qualité de l'air.

Contact : Christelle BELLANGER - tél 05.46.44.83.88
christelle.bellanger@atmo-poitou-charentes.org

ATMO Poitou-Charentes
Rue A. Fresnel - ZI de Périgny / La Rochelle - 17 184 Périgny cedex
tél 05.46.44.83.88 - fax 05.46.41.22.71 - contact@atmo-poitou-charentes.org
www.atmo-poitou-charentes.org